



Torah écrite (pentateuque) - Nombres

Chapitre 31

- 31,1 L'Éternel parla ainsi à Moïse:
- 31,2 "Exerce sur les Madianites la vengeance due aux enfants d'Israël; après quoi tu seras réuni à tes pères."
- 31,3 Et Moïse parla ainsi au peuple: "Qu'un certain nombre d'entre vous s'apprêtent à combattre; ils marcheront contre Madian, pour exercer sur lui la vindicte de l'Éternel.
- 31,4 Mille par tribu, mille pour chacune des tribus d'Israël, seront désignés par vous pour cette expédition."
- 31,5 On recruta donc, parmi les familles d'Israël, mille hommes par tribu: en tout douze mille, équipés pour le combat.
- 31,6 Moïse les envoya en campagne, mille par tribu; et avec eux, pour diriger l'expédition, Phinéas, fils d'Eléazar le pontife, muni de l'appareil sacré et des trompettes retentissantes;
- 31,7 et ils livrèrent bataille à Madian, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse, et ils tuèrent tous les mâles.
- 31,8 Ils ajoutèrent à ces victimes les rois de Madian: Evi, Rékem, Cour, Heur et Réba, tous cinq rois de Madian, plus Balaam, fils de Beor, qu'ils firent périr par le glaive.
- 31,9 Et les Israélites firent prisonnières les femmes de Madian, ainsi que leurs enfants; ils s'emparèrent de toutes leurs bêtes de somme, de tous leurs troupeaux et de tous leurs biens;
- 31,10 et toutes les villes qu'ils habitaient et tous leurs villages, ils les incendièrent;
- 31,11 Alors ils réunirent tout le butin, et tout ce qu'ils avaient pris d'hommes et d'animaux,
- 31,12 et amenèrent le tout, prisonniers, bétail et dépouilles, devant Moïse, devant Eléazar le pontife et la communauté des enfants d'Israël, au camp, dans les plaines de Moab, qui sont près du Jourdain vers Jéricho.
- 31,13 Moïse, le pontife Eléazar et tous les chefs de la communauté se portèrent à leur rencontre, hors du camp.
- 31,14 Moïse se mit en colère contre les officiers de l'armée, chiliarques et centurions, qui revenaient de l'expédition de guerre,
- 31,15 et Moïse leur dit: "Quoi! Vous avez laissé vivre toutes les femmes?
- 31,16 Ne sont-ce pas elles qui, à l'instigation de Balaam, ont porté les enfants d'Israël à trahir l'Éternel pour Baal-Peor, de sorte que la mort a sévi dans la communauté de l'Éternel?
- 31,17 Et maintenant, tuez tous les enfants mâles; et toute femme qui a connu un homme par cohabitation, tuez-la.
- 31,18 Quant à celles qui, encore enfants, n'ont pas cohabité avec un homme, conservez-les pour vous.
- 31,19 De plus, restez sept jours hors du camp: vous tous qui avez tué une personne ou touché à quelque cadavre, vous devez vous purifier le troisième et le septième jour, vous et vos prisonniers.
- 31,20 De même tout vêtement, tout ustensile de peau, tout objet fait de poil de chèvre et tout vaisseau de bois, ayez soin de le purifier."
- 31,21 Eléazar le pontife dit aux hommes de la milice, qui avaient pris part au combat: "Ceci est un statut de la loi que l'Éternel a donnée à Moïse.
- 31,22 A la vérité, l'or et l'argent, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb,
- 31,23 tout ce qui supporte le feu, vous le passerez par le feu et il sera pur, après toutefois avoir été purifié par l'eau lustrale; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez par l'eau.
- 31,24 Et vous laverez vos vêtements le septième jour, et vous deviendrez purs; après quoi vous pourrez rentrer au camp."



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 31,25 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 31,26 "Fais le relevé de toutes les prises en personnes et en animaux, toi avec Eléazar le pontife et les principaux membres de la communauté.
- 31,27 Tu partageras ces prises entre les guerriers qui ont pris part à l'expédition, et le reste de la communauté.
- 31,28 Puis tu prélèveras comme tribut pour le Seigneur, de la part des gens de guerre qui ont fait l'expédition, une tête sur cinq cents: individus humains, bœufs, ânes et menu bétail.
- 31,29 Vous le prendrez sur leur moitié et tu le donneras au pontife Eléazar comme prélèvement du Seigneur.
- 31,30 Quant à la moitié afférente aux enfants d'Israël, tu en sépareras un cinquantième, pris au hasard, sur les personnes, sur les bœufs, les ânes et le menu bétail, sur tous les animaux; et tu les donneras aux Lévites, qui veillent à la garde de l'habitation du Seigneur."
- 31,31 Moïse et le pontife Eléazar firent ce que l'Éternel avait ordonné à Moïse.
- 31,32 Or la capture, complément de ce qu'avaient pillé les gens de guerre, se composait ainsi: menu bétail, six cent soixante-quinze mille pièces;
- 31,33 gros bétail, soixante-douze mille;
- 31,34 ânes, soixante et un mille.
- 31,35 Quant aux créatures humaines, le nombre des femmes qui n'avaient pas cohabité avec un homme s'élevait à trente-deux mille.
- 31,36 La moitié afférente aux hommes de l'expédition fut: en menu bétail, trois cent trente-sept mille cinq cents têtes;
- 31,37 et la quotité réservée au Seigneur sur ce bétail fut de six cent soixante-quinze.
- 31,38 En gros bétail, trente-six mille têtes; quotité pour le Seigneur, soixante-douze.
- 31,39 Anes, trente mille cinq cents; quotité pour le Seigneur, soixante et un.
- 31,40 Créatures humaines, seize mille; quotité pour le Seigneur, trente-deux personnes.
- 31,41 Moïse remit ce tribut, prélevé pour l'Éternel, au pontife Eléazar, ainsi que l'Éternel l'avait ordonné à Moïse,
- 31,42 A l'égard de la moitié afférente aux enfants d'Israël, part assignée par Moïse sur la prise des gens de guerre;
- 31,43 cette part de la communauté fut: en menu bétail, trois cent trente-sept mille cinq cents têtes
- 31,44 en gros bétail, trente-six mille;
- 31,45 ânes, trente mille cinq cents;
- 31,46 individus humains, seize mille.
- 31,47 Moïse prit, sur cette moitié échue aux enfants d'Israël, indistinctement un sur cinquante, personnes et animaux, et il les donna aux Lévites, gardiens du tabernacle de l'Éternel, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse.
- 31,48 Les officiers des divers corps de la milice, chiliarques et centurions, s'approchèrent de Moïse,
- 31,49 et lui dirent: "Tes serviteurs ont fait le dénombrement des gens de guerre qui étaient sous leurs ordres, et il n'en manque pas un seul.
- 31,50 Nous apportons donc en hommage à l'Éternel ce que chacun de nous a trouvé de bijoux d'or, chaînettes, bracelets, bagues, boucles et colliers, pour racheter nos personnes devant l'Éternel."
- 31,51 Moïse et le pontife Eléazar reçurent de leur main cet or, toutes ces pièces façonnées.
- 31,52 Tout l'or de l'offrande, dont on fit ainsi hommage à l'Éternel, se montait à seize mille sept cent cinquante sicles, offert par les chiliarques et les centurions.
- 31,53 Quant aux simples miliciens, ils avaient butiné chacun pour soi.
- 31,54 Moïse et le pontife Eléazar, ayant reçu l'or de la part des chiliarques et des centurions, l'apportèrent dans la tente d'assignation, comme mémorial des enfants d'Israël devant le Seigneur.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions